Image not found or type unknown

circulation sur voie privée fermée à la circulation publique

Par **vesso**, le **19/01/2020** à **17:02**

Bonjour

la limitation de circulation de poids lourds sur une voie privée fermée à la circulation publique votée en assemblée générale des colotis peut-elle être contestée avec chances de succès par les votes minoritaires

Par **youris**, le **19/01/2020** à **17:33**

bonjour,

contestée auprès de qui ?

si cette décision a été votée à la majorité requise, il sera difficile pour les opposants d'obtenir une décison du tribunal annulant ce vote.

par un arrêt récent, la Cour de cassation a eu l'occasion de rappeler le principe selon lequel un cahier des charges « *constitue un document contractuel dont les clauses engagent les colotis pour toutes les stipulations qui y sont contenues* ».

salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés